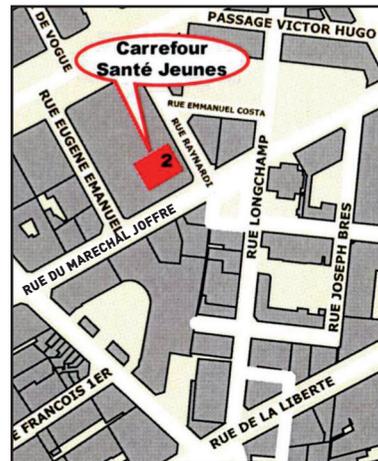


Qui contacter pour un rendez-vous, une question ?

Adresse
 Carrefour Santé Jeunes Nice
 2a, rue Raynardi
 Centre Marina Picasso
 06000 Nice

Contact
 Tél. 04 89 04 58 10 - Fax 04 89 04 58 11
 csjnice@departement06.fr
 RDV en ligne : DOCTOLIB

Fil Santé Jeunes
 Tél. 0 800 235 236
 www.filsantejeunes.com



www.departement06.fr

 #AlpesMaritimes
 
 DEPARTEMENT06

L'adolescence et le passage à l'âge adulte constituent des étapes déterminantes, marquées par de grands changements aussi bien physiques que psychiques.

La recherche de repères, le modelage d'une personnalité, le choix d'une orientation capitale pour l'avenir, ainsi que l'acquisition progressive de l'autonomie, engendrent des interrogations, parfois des troubles, chez les jeunes.

Pour répondre à leurs questions, accompagner leur épanouissement et les aider dans cette période de mutations, le Carrefour Santé Jeunes, mis en place par le Département, propose une prise en charge globale et transversale adaptée aux différentes questions que peuvent se poser les jeunes Azuréens.

Grâce au Carrefour Santé Jeunes, nous souhaitons que les adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans puissent mieux s'épanouir et aborder l'avenir avec confiance.

CHARLES ANGE GINESY
 Président du Département
 des Alpes-Maritimes



Janvier 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique - © Photo : Istock

www.departement06.fr

 #AlpesMaritimes
 
 DEPARTEMENT06

UNE ACTION RÉALISÉE POUR
AVANT TOUT! VOUS
 PAR LE DÉPARTEMENT
 DES ALPES-MARITIMES

Le Carrefour Santé Jeunes favorise une approche globale de santé.

Il fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire composée de :

- médecins gynécologues,
- médecins généralistes,
- médecins endocrino-nutritionnistes,
- médecin tabacologue,
- infirmières,
- psychologues,
- diététicienne,
- secrétaires.

Pour plus d'efficacité au service des adolescents et des jeunes adultes, le Carrefour Santé Jeunes travaille en réseau avec les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les centres de Planification et d'Éducation Familiale, les services sociaux, les associations, les médecins traitants, la protection judiciaire de la jeunesse et d'autres services de santé comme, la médecine préventive universitaire, les services hospitaliers et municipaux, la santé scolaire et le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA).

CARREFOUR SANTÉ JEUNES

QUESTIONS / RÉPONSES

• À qui s'adresse le Carrefour Santé Jeunes et quel est son objectif ?

Le Carrefour Santé Jeunes est destiné aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. À cette période de la vie, beaucoup de changements physiques, psychologiques et sociaux interviennent. Ce moment clé de l'existence implique autant d'opportunités que de risques possibles.

Cette évolution vers l'âge adulte est caractérisée par des besoins de santé spécifiques. L'objectif du Carrefour Santé Jeunes est de prendre en compte la santé globale des adolescents et jeunes adultes, avec des consultations de prévention gratuites, confidentielles et pouvant être anonymes.

• Quels sont les principaux motifs des consultations et les prestations du Carrefour Santé Jeunes ?

Les motifs de consultations sont variés et concernent la sexualité, la vie sentimentale et relationnelle (parents, école, copains), la gynécologie, mais aussi la nutrition, les comportements alimentaires, la santé globale, les vaccinations, les consommations de tabac, d'alcool, de drogues, les questions sociales. Outre les consultations pluridisciplinaires, le CSJ assure des bilans de dépistage du VIH (Virus d'Immuno déficience Humaine) et des IST (Infection Sexuellement Transmissible), la délivrance gratuite de la contraception pour les mineures et les non assurées sociales, l'accompagnement à la demande d'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse).

• Qui accueille les jeunes ?

Une équipe de professionnels est présente, et de façon systématique un psychologue prend en charge l'adolescent ou le jeune adulte à son arrivée. Ce dispositif permet, notamment, de repérer des difficultés relationnelles, des comportements à risques, des conduites addictives et d'orienter la personne vers une consultation adaptée.

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Cette maladie, liée à la transmission par contact sexuel d'un virus du nom de Papilloma virus humain dit HPV, peut être combattue grâce à la vaccination. Celle-ci est recommandée par le Haut Conseil de Santé Publique :

- chez les filles entre 11 et 14 ans,
- en rattrapage chez les jeunes filles jusqu'à l'âge de 19 ans révolus.

Une surveillance médicale régulière demeure indispensable par la pratique du frottis du col utérin à partir de 25 ans.

Dans une démarche de prise en charge globale de votre santé, cette vaccination peut être l'occasion de mettre à jour vos autres vaccinations (diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, rougeole, rubéole, oreillons, méningite à méningocoque C...).

Plus d'info sur : www.departement06.fr